

DATE : 13/08/2021

REFERENCE : DGS-URGENT N°2021_82

TITRE : OUVERTURE DU PORTAIL POUR LA COMMANDE DE VACCINS LES 16 ET 17 AOUT

Professionnels ciblés

Tous les professionnels

Professionnels ciblés (cf. liste ci-dessous)

Chirurgien-dentiste

Ergothérapeute

Manipulateur ERM

Médecin-autre spécialiste

Infirmier

Masseur Kinésithérapeute

Médecin généraliste

Audioprothésiste

Autre professionnel de santé

Orthopédiste-Orthésiste

Pédicure-Podologue

Opticien-Lunetier

Orthoptiste

Orthophoniste

Podo-Orthésiste

Sage-femme

Diététicien

Pharmacien

Psychomotricien

Orthoprothésiste

Technicien de laboratoire médical

Zone géographique

National

Territorial (cf. liste ci-dessous)

Mesdames, Messieurs,

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-dessous des précisions sur les modalités de la prochaine session de commandes en flacons de vaccins Moderna à partir du 16 août.

Ce document s'articule en quatre parties :

- I) MODALITES DE COMMANDES DU VACCIN MODERNA PAR LES MEDECINS DU TRAVAIL
- II) PRECISIONS SUR LES COMMANDES ANTERIEURES
- III) OUVERTURE DU PORTAIL DE COMMANDES LES 16 ET 17 AOUT
- IV) MODALITES DE COMMANDES DU VACCIN MODERNA

I. MODALITES DE COMMANDES DU VACCIN MODERNA PAR LES MEDECINS DU TRAVAIL

Comme précisé dans le [DGS-Urgent n°78](#), les modalités de commandes seront adaptées pour la médecine du travail. Les médecins du travail pourront commander des doses via leur officine de rattachement ; les officines auront la possibilité de commander sur le portail de télé-déclaration des flacons de vaccin Moderna pour les médecins du travail la semaine du 16 août.

Les médecins du travail pourront ainsi commander une boîte de 10 flacons de vaccins Moderna les 16 et 17 août, pour des premières doses. Les flacons commandés seront livrés entre le vendredi 27 et le mardi 31 août à leur officine de référence.

Les modalités de livraison, délivrance, transport et utilisation du vaccin Moderna sont présentées dans le [DGS Urgent n°60](#).

II. PRECISIONS SUR LES COMMANDES ANTERIEURES

Vaccins commandés les 2 et 3 août

Dates de livraison en officine pour le vaccin Janssen : Les commandes de vaccins Janssen saisies le 2 et le 3 août seront livrées **entre le 2 et le 3 septembre**. Ce délai de livraison supplémentaire est imputable à un retard d'approvisionnement du laboratoire Johnson & Johnson.

Dates de livraison en officine pour le vaccin Moderna : Les commandes du 2 et 3 août encore non livrées le seront **entre le vendredi 20 et le mardi 24 août**.

Vaccins commandés les 9 et 10 août

Dates de livraison en officine pour le vaccin Moderna : Les flacons commandés les 9 et 10 août seront livrés en totalité **entre le vendredi 20 et le mardi 24 août**.

Confirmation de livraison : un mail de confirmation de la commande précisant la date et les volumes de livraison de vaccin Janssen et Moderna a été envoyé le **vendredi 13 août** aux officines (volumes commandés par l'officine pour elle-même et pour les effecteurs pour lesquels elle a commandé), aux médecins et aux sages-femmes (volumes qui leur sont destinés).

III. OUVERTURE DU PORTAIL DE COMMANDES LES 16 ET 17 AOÛT

Le [portail de télé-déclaration](#) ouvrira **du lundi 16 août au mardi 17 août à 12h** pour la commande des pharmaciens, médecins, SST, IDE et sages-femmes en vaccins **Moderna**.

Le portail de commandes de vaccins AstraZeneca et Janssen restera fermé cette semaine les 16 et 17 août.

Pour rappel, les médecins et les sages-femmes peuvent commander des flacons via leur officine de rattachement, comme précisé par le [DGS-Urgent N°2021_19](#). Les infirmiers sont invités à se rapprocher de l'officine de leur choix, afin qu'elle commande pour eux.

Les rendez-vous de vaccination peuvent être planifiés à **compter de la réception de l'email de confirmation de livraison, et positionnés à partir du lendemain de la date prévisionnelle de livraison**.

IV. MODALITES DE COMMANDES DU VACCIN MODERNA

Volumes ouverts à la commande : les commandes en vaccins Moderna sont ouvertes selon les modalités suivantes :

Effecteurs	Médecins	Pharmaciens	Infirmiers	Sages-femmes	SST
1ères doses	1 flacon	4 flacons	1 flacon	1 flacon	1 boîte de 10 flacons
2èmes doses	1 flacon	2 flacons	1 flacon	1 flacon	-

Dates de livraison en officine : les flacons commandés les 16 et 17 août seront livrés **entre le vendredi 27 et le mardi 31 août**.

En cas de question sur la distribution des vaccins aux professionnels de santé en ville, les pharmaciens peuvent contacter le service client via le formulaire « Contacter le support » du portail de télé-déclaration : des conseillers pourront répondre à leurs questions et les renseigner sur les livraisons prévues pour leur officine (dates et volumes exacts de livraison).

Si un flacon de vaccin (Janssen ou Moderna) n'a pas été récupéré après un délai d'une semaine, l'officine peut le proposer à d'autres professionnels de santé en respectant scrupuleusement toutes les modalités de conservation et de transport de ce vaccin, ou l'utiliser pour ses propres rendez-vous de vaccination.

Les pharmaciens concernés sont invités à contacter les professionnels de santé concernés avant de redistribuer les doses qui leur étaient initialement attribuées.

Bernard CELLI
Responsable de la Task Force Vaccination

Pr. Jérôme SALOMON
Directeur Général de la Santé

Signé

Signé